

A Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt

à Louer T1 bis et T2 dans résidence autonomie (voir critères d'admission et disponibilités)

Type 1 bis : Loyer : 423 euros
Téléassistance 23 euros
Ordures ménagères : 6,30 euros
soit 452,30 euros

Type 2 : Loyer 492 euros
Téléassistance 23 euros
Ordures ménagères : 6,30 euros
soit 521,30 euros

**La Résidence du Bois Doré est située
dans le centre ville de Port-Sainte-Foy.
Elle est composée de 4 logements T2 et 14 logements T1Bis**

*Cette résidence est réservée aux personnes âgées
autonomes âgées de 60 ans minimum. (GIR 6-GIR 5)*

*Elle est composée de 4 logements T2 et 14 logements T1Bis
Le chauffage est électrique mais les logements sont bien isolés.
Ces habitations donnent droit à l'Aide Personnalisée au Logement en fonction
des revenus du locataire.*

*Cette résidence est proche des commerces, dentiste, pharmacie.
Une hôtesse effectue un passage au domicile et reste joignable par le portable
en cas de besoin.*

Animation les après-midis

**Si vous êtes intéressés
Veuillez passer en Mairie afin de retirer auprès du
CCAS un dossier de demande de logement.
Contact Nathalie CHARLOT
Au Tel 05 53 22 24 15**